

Cahier de recherche du Cergo

2005-04

La recherche sur les entreprises publiques au Canada

Luc Bernier



**2005
Énap et Téléuq**

© Luc Bernier, 2005.

La série des Cahiers de recherche du Centre de recherche sur la gouvernance vise à diffuser des travaux empiriques ou théoriques sur la gouvernance sociopolitique, socioéconomique et organisationnelle.

Le Centre de recherche sur la gouvernance (Cergo) a été fondé en 2003 par l'Énap et la Télug. En 2004, il a obtenu un financement majeur de la part d'Hydro-Québec pour réaliser un programme de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général.

ISBN- 10 2-923573-22-6 (version imprimée)

ISBN- 10 2-923573-23-4 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2006

Ce cahier de recherche présente le rapport écrit par son auteur pour le Ciriec-Canada et remis au CIRIEC international dans le cadre de l'effort de son conseil scientifique international de planification stratégique. Il présente essentiellement quelle est l'offre de recherche sur les entreprises publiques au Canada. Un cahier de recherche à venir en 2007 présentera une analyse de la demande de recherche sur le même thème au Québec. Une partie de l'analyse sur la privatisation présentée dans ce cahier a déjà été publiée par Luc Bernier et Taïeb Hafsi « De l'usage fait des données sur les privatisations: entre les statistiques et l'idéologie » dans le livre de François Lacasse et Pierre-Éric Verrier, directeurs (2005), *30 ans de réformes de l'État*, Paris Dunod, pages 41-54.

La recherche sur les entreprises publiques au Canada

Table des matières

- I. Les principaux lieux de production de la recherche**
- II. Les thèmes de recherche sur les entreprises publiques**
- III. Le financement de la recherche sur les entreprises publiques**
- IV. La quantité de recherche sur les entreprises publiques au Canada**
- V. La recherche sur les entreprises publiques au Ciriec**
- VI. Les besoins et les questions de recherche sur les entreprises publiques**
- VII. Une bibliographie sur les entreprises publiques et la privatisation**

I. Les principaux lieux de production de la recherche

A. L'étude des lieux de recherche en administration publique au Canada a été faite dans le rapport du 16 novembre 2004. Il y a au Canada 16 universités où il se fait de la recherche en administration publique. Il y a aussi l'École de la fonction publique du Canada qui cherche à structurer les efforts du gouvernement canadien en matière de formation et de recherche. Cette école est un regroupement des services de formation linguistique, d'une section du Conseil du trésor et de l'ancien Centre canadien de gestion où le gouvernement canadien avait regroupé un service de recherche et la formation continue de ses fonctionnaires. Nous voulons ajouter ici une interprétation des résultats obtenus dans le document présenté l'an dernier et proposer que la recherche ne doit pas s'éparpiller sur divers aspects du secteur public mais être concentrée sur les entreprises publiques sur qui tout n'a pas été dit comme nous développons plus loin dans ce texte.

La communauté scientifique qui s'intéresse à l'administration publique compte au plus une centaine de professeurs disséminés de St-Jean, Terre-Neuve à Victoria sur l'île de

Vancouver. À ce premier cercle, on peut ajouter un certain nombre de professeurs dans les facultés de management qui ont vu dans le nouveau management public la possibilité de développer de nouveaux domaines d'application. Ce mouvement est en ce moment en replis, les limites de la recherche de l'efficacité ayant été atteintes. La gouvernance se pose en effet comme une question plus complexe à résoudre.

Il n'y a pas au Canada de grands centres de recherche sur les entreprises publiques. Rien de comparable à ce qui existe en économie sociale n'existe sur les entreprises publiques. Outre le CERGO qui est une chaire financée pour cinq ans dans le réseau de l'Université de Québec et avec lequel le Ciriec-Canada entretient des liens très étroits, il y a eu et il y a encore quelques professeurs qui s'intéressent à la question. Par exemple Ken Rasmussen à l'Université de Regina continue de publier à l'occasion sur le sujet. Robert Sexty à l'Université Memorial travaille également sur le sujet. Ailleurs, des professeurs comme John Langford et Allan Tupper qui ont publié sur le sujet dans le passé ont changé de sujet de recherche. Leur évolution témoigne de la difficulté pour des chercheurs au Canada de se concentrer sur des sujets spécifiques à long terme. Il existe par ailleurs des professeurs dans les écoles de commerce qui s'intéressent aussi à la question comme domaine d'application. C'est ainsi que par exemple, Taïeb Hafsî de HEC-Montréal y a vu un laboratoire intéressant pour des travaux en management stratégique.

Au Ciriec-Canada, la présence de représentants des entreprises publiques est relativement forte en nombre (Hydro-Québec, Investissement-Québec sont présents) (la SGF y a été présente). Il faut compléter cette présence par celles de représentants des entreprises publiques fédérales comme la banque de développement du Canada. La logique des gestionnaires des entreprises publiques est toutefois marquée par une volonté d'être proches du fonctionnement du secteur privé. Il n'est pas réaliste de croire qu'il sera facile de les intéresser. Il faut compter sur des individus qui ont des cheminements personnels qui pourraient les porter vers le Ciriec. Dans le cas du fédéral et d'une éventuelle participation de représentants des entreprises publiques fédérales, il faudra envisager la possibilité de la bilinguisation du Ciriec-Canada.

Sur le secteur de la santé qui a fait l'objet d'un certain nombre de travaux au Ciriec international, de nombreux regroupements de chercheurs existent. Certains chercheurs du domaine sont maintenant membres du Ciriec-Canada.

Par ailleurs, si la commission sur les entreprises publiques devait glisser vers l'étude de la réglementation (regulation en anglais), il serait possible de regarder qui dans les départements de science économique pourrait travailler avec les membres actuels du Ciriec. Pour l'instant, l'essentiel de la recherche sur le secteur public est faite par des professeurs de gestion ou de science politique contrairement à ce qui se passe en Europe au Ciriec. D'autres liens sont possibles avec des chercheurs intéressés par le développement de l'accord de libre échange nord-américain (ALENA). Un dossier récent, celui du bois d'œuvre, illustre que les Etats-Unis contestent les décisions des instances créées pour trancher les différends lorsque les décisions ne leur conviennent pas. Des parallèles peuvent être faits avec le développement de l'Union européenne.

L'orientation que privilégie le Ciriec-Canada est de faire l'étude des entreprises publiques comme instruments de politique économique, de scruter leur gouvernance et leur participation au développement d'une économie autre, bref leur participation à la défense de l'intérêt général.

B. Il y a deux associations importantes en administration publique qui sont basées au Canada : l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) avec qui le Ciriec-Canada a une relation (le nouveau président de l'IAPC est membre du C.A. du Ciriec Canada). Sur le modèle de l'IAPC, il existe la Commonwealth Association of Public Administration and Management (CAPAM) Comme le document du 16 novembre dernier l'a illustré, divers organismes plus spécialisés existent également mais aucun ne travaille exclusivement sur les entreprises publiques. Il existe une organisation féroce anti-État, il s'agit de l'institut Fraser. Les associations et centres de recherche en administration publique sont sur un mode de concurrence plus que de collaboration.

II. Les thèmes de recherche sur les entreprises publiques

Il y a quatre grands sujets de recherche sur les entreprises publiques : leur privatisation, leur gouvernance, leur financiarisation et leur dé-territorialisation. Nous traiterons surtout ici de la privatisation et de la gouvernance.

Après 25 ans de privatisations sans qu'il y ait eu de grands débats publics contrairement à ce qui s'est passé en santé ou en environnement, nous sommes maintenant à nous interroger sur les avantages et inconvénients de ces cessions au secteur privé. Il est possible qu'il en ressorte une vision plus claire des avantages et inconvénients de ces instruments de politique qui ont été créés par vague puis vendus par vague. Nous croyons que les études sur la privatisation peuvent être relues¹. Les recherches sur le sujet peuvent être poussées plus loin. Il est fort possible que ces études n'aient pas tort mais pour un nombre important de mauvaises raisons. Une analyse des recherches sur le sujet en reprenant les questions sur la causalité que Cook et Campbell (1979) ont proposé et qui est connu sous le vocable de méthode quasi-expérimentale peut permettre un nouveau regard sur la question. Diverses recensions des écrits ont été faites au cours des dernières années sur les privatisations. Parmi ces travaux, une équipe autour de William Megginson a peu à peu raffiné son interprétation pour offrir une impressionnante méta-analyse des travaux sur le sujet. Megginson et Netter (2001) tirent les conclusions suivantes de vingt ans de recherche sur les privatisations:

1. La privatisation d'entreprises publiques est un type de réforme qui est important. La part des entreprises publiques du « PNB mondial » a diminué de 4 %. (voir aussi Shershinski et Lopez-Calva, 1999)
2. Les recherches (sauf Martin et Parker, 1995) concluent que les entreprises privées sont plus efficaces et plus rentables que les entreprises publiques comparables. Il semble également que les réformes des entreprises publiques sont plus réussies lorsqu'elles accompagnent des privatisations.
3. Les ventes d'actifs ou les émissions d'actions sont plus efficaces que les autres modes de privatisations comme les « vouchers » ou les privatisations de masse.
4. La plupart des gouvernements émettent les actions des entreprises qu'ils privatisent sous la valeur réelle.
5. L'emploi dans les entreprises privatisées diminue.

¹ Cette section est basée sur Bernier et Hafsi, 2005.

6. De façon à maximiser les améliorations de performance, il faut changer les équipes de gestion pour amener des gestionnaires entrepreneurs.
7. Les rendements initiaux sur les IPOs sont beaucoup plus élevés lorsqu'il s'agit de privatisations que lorsqu'il s'agit deancements d'actions dans le secteur privé.
8. Les programmes de privatisation à grande échelle mènent à une capitalisation accrue sur les marchés boursiers nationaux et à des volumes de transactions plus élevés.
9. La privatisation est fréquemment l'amorce de la modernisation de la gouvernance des entreprises dans les pays où cette méthode a été employée.

Ils ajoutent que les recherches futures devraient tout d'abord porter sur les étapes de privatisation et si les réformes des organisations publiques autres que le désinvestissement peuvent être substituées. Deuxièmement, plus de travaux sont nécessaires sur l'impact des privatisations en termes de main d'œuvre. Finalement, ils suggèrent d'étudier plus en profondeur comment la privatisation d'entreprises publiques permet à un pays d'adapter son économie à des tendances lourdes comme la mondialisation et le développement accéléré des secteurs liés aux technologies de l'information. D'autres auteurs ajoutent à cette liste de travaux à venir comme Prizzia (2001) écrit que les bénéfices sociaux des privatisations sont inégaux. Il conclut que dans plusieurs cas, il faut mieux étudier l'efficacité et l'impact sur les collectivités touchées.

Certaines incohérences dans le concert d'éloges sur l'amélioration de la performance des entreprises privatisées (Asar et Young, 2002; Cheung, 1997; Djankov et Murrell, 2002; Frydman et al., 1999; Haubrich, 2001) peuvent mener à re-questionner les résultats des travaux sur le sujet. Prenons un exemple. Boardman, Laurin et Vining (2002) ont analysé les résultats de neuf privatisations au Canada où des actions ont été émises. Utilisant de multiples indicateurs, ils concluent que les nouveaux actionnaires ont obtenu des rendements très positifs en considérant une période de trois ans avant et après la privatisation. Par ailleurs, les travaux de Parker et al. portent à croire que cette période de trois ans avant et après est la seule période de temps où la privatisation a un effet positif. Sur une période plus longue, l'effet des réformes entreprises pour faciliter la vente s'estompent. Sachant que les gouvernements ont tendance à vendre les entreprises sous leur valeur au marché aussi pour en faciliter la vente, il est logique que le rendement soit excellent. Ce rendement est cependant obtenu aux dépens des contribuables qui n'obtiennent pas le prix de vente auquel ils devraient avoir droit. Par ailleurs,

Bhattacharyya et al. (1994) ont estimé que les entreprises de gestion des eaux publiques réussissaient mieux que les entreprises privées ce que des études comparées plus anciennes ont aussi trouvé (Aharoni, 1986, ch. 5; Borins et Boothman, 1985).

La **méthodologie des recherches sur les privatisations** est une question qui a trop souvent été négligée parce que les conclusions renforçaient les idées généralement acceptées sur le sujet. Parmi les études les plus citées, celle de Vining et Boardman (1992) compare 249 entreprises privées à 93 entreprises mixtes, 16 coopératives et seulement 12 entreprises publiques. Les travaux empiriques sur les privatisations en Grande-Bretagne couvrent habituellement environ une douzaine de cas (Martin et Parker, 1995). Ces petits échantillons expliquent en partie que les résultats ne vont pas tous dans la même direction. Selon Bishop et Kay (1988), la croissance et la rentabilité menèrent aux privatisations et non les privatisations à la croissance. Yarrow (1989) identifie 3 cas de privatisations réussies sur les sept qu'ils ont étudiés. Martin et Parker considèrent que 6 des 11 cas qu'ils ont étudiés sont des privatisations qui ont mené à des améliorations de performance. Ils ajoutent que la performance avait progressé avant la privatisation lorsque les entreprises étaient réformées (voir aussi Bozec et Laurin, 2000). Hartley et al. (1991) n'ont pas conclu que la privatisation améliorerait la performance lorsqu'on tenait compte des effets des cycles économiques. Bishop et Thompson (1992) ont comparé les résultats de neuf entreprises au fil des années 1970 et 1980 dont la performance s'est améliorée mais la privatisation est une parmi une myriade de variables explicatives. Haskel et Szymanski (1993) ont étudié 12 entreprises publiques sur 16 ans pour conclure que la privatisation est moins importante que la présence de compétition. Ils arrivent également à la conclusion que la productivité n'a pas augmenté suite à la privatisation. Les études sur la privatisation concluent à son effet bénéfique sur la performance mais c'est lorsque les données ou les conclusions sont agrégées. Tout cela peut mener à douter des chiffres obtenus (Dunsire et al., 1991). Il faut reprendre l'étude sur d'autres bases d'où l'idée de la méthode quasi-expérimentale.

Cook et Campbell (1979) ont proposé une méthode connue sous le nom de méthode quasi-expérimentale. Cette méthode propose essentiellement d'étudier l'impact d'un

évènement en prenant une série d'observations avant et après le phénomène étudié. Le qualificatif « quasi » est employé parce que la méthode cherche à prendre en compte comment différents éléments peuvent interférer dans la relation de causalité étudiée. Ces menaces à la validité sont considérées dans deux catégories : les effets en soi de l'expérimentation et les facteurs environnementaux à l'expérimentation, les politiques publiques ne se développant pas dans les conditions aseptisées d'un laboratoire (Campbell, 1969). Ces facteurs sont énumérés au tableau 1.

Tableau 1
Menaces à la validité
(adapté de Campbell, 1969)

Internes	Externes
1. Histoire : autres événements durant la durée de l'expérience	1. Interactions entre les tests
2. Maturation des sujets étudiés	2. Interactions entre la sélection des cas et le traitement
3. Instabilité des mesures	3. Effet Hawthorne
4. Effet d'un test répété	4. Interférence de multiples traitements
5. Calibrage des instruments de mesure	5. Éléments étrangers au traitement venant interférer et créer des effets apparents
6. Artéfacts de la régression	6. Impossibilité de répliquer l'expérience
7. Biais liés à la sélection des cas	
8. Mortalité des cas étudiés	

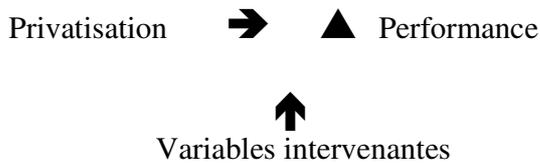
Dans le vocabulaire de la méthode quasi-expérimentale, une privatisation est une série chronologique interrompue (Cook et Campbell, 1979). Il est difficile d'isoler l'impact d'une décision des autres variables intervenantes. Comme suggéré sur le graphique 1 où les) sont des observations et le X le traitement, il faut prendre un certain nombre de mesures avant et après une privatisation pour étudier son impact. Il faut aussi se questionner sur ce qui pourrait expliquer la différence dans les observations avant et après la privatisation.

Graphique 1

Méthode quasi-expérimentale

O₁ O₂ O₃ x O₄ O₅ O₆

Modèle présumé



En reprenant rapidement la liste des questions du tableau 1, nous pouvons poser un certain nombre de questions sur les privatisations et leur impact. Cette méthode permet de revoir certaines incohérences dans les résultats. Certains facteurs ont déjà été évoqués :

Validité interne :

- Les cycles économiques ont un effet sur la performance des entreprises, pas uniquement leur privatisation (Parker et Martin, 1991).
- Des données indiquent qu'alors que la performance des entreprises privatisées s'améliore, la performance de celles qui ne l'ont pas été s'améliore aussi, encore le cycle économique?
- Comme Megginson et Netter (2001) le soulignent, la période de réforme avant la vente a un impact. Faut-il conclure que c'est la privatisation ou le traitement précédent qui explique le changement de performance?
- Après les scandales Enron et Worldcom, peut-on se fier aux données financières des entreprises privatisées? Selon Molz et Hafsi (1997), les états financiers sont restructurés pour améliorer la viabilité commerciale de l'entreprise. Est-ce alors la performance qui est améliorée ou les chiffres qui en rendent compte?
- Lorsqu'on mesure une augmentation des profits, tient-on compte que les entreprises publiques n'avaient pas toujours comme mission de faire du profit (Parenteau, 1980)? D'autres mesures comme l'effet de levier financier ou les variables sur la main d'œuvre donnent des résultats peu clairs (Dewenter et Malatesta, 2001) alors que l'augmentation de la productivité semble évidente (Ehrlich et al., 1994).
- Quel est l'effet des méthodes statistiques employées sur le résultat même? Pourrait-on reproduire ces études? Voir Barber et Lyon (1996)
- Les changements d'échantillons déjà mentionnés changent les chiffres obtenus (Megginson et Netter, 2001). Par exemple Vining et Boardman (1992) excluent de leur liste d'entreprises publiques la Caisse de dépôt et placement du Québec qui est

alors la plus rentable de cette liste. Cette omission aide à considérer les entreprises publiques moins rentables.

- Il serait intéressant d'étudier pourquoi certaines entreprises privatisées ont fait faillite. Serait-ce que l'entreprise privée ne rime pas toujours avec succès?

Validité externe:

- Est-ce qu'il y a des effets croisés de mesure? Nos résultats statistiques indiquent que lorsque pris dans une vague de privatisation, la performance des entreprises publiques progresse. Faut-il en conclure que toujours avoir une privatisation en préparation est un excellent moyen pour un gouvernement de maintenir la pression sur les gestionnaires de ses entreprises publiques?
- L'interaction de la sélection de cas et du traitement expérimental: les gouvernements commencent toujours leur vague de privatisations par les cas les plus faciles ou ceux qui vont faire les meilleurs exemples. Plus on choisit d'analyser les résultats rapidement, plus on considère les résultats positifs. Une étude uniquement sur la privatisation des trains de banlieue en Grande-Bretagne serait plus négative que celle de British Airways (voir Haubrich, 2001).
- Existe-t-il des « effets Hawthorne »? Quel est l'effet de l'attention politique et médiatique sur les gestionnaires des entreprises à privatiser et privatisées?
- Peut-on distinguer l'effet des privatisations des autres réformes économiques : déréglementation, lois fiscales, etc? Les travaux qui insistent sur l'importance de la compétition comme variable causale vont dans ce sens (voir Vickers et Yarrow, 1988). Est-ce la situation de monopole ou de propriété d'état qui pose problème? Voir aussi Bozec et Dia (2003) pour qui la commercialisation est préférable à la privatisation pour améliorer la performance. On peut dire la même chose sur la réglementation (Bortolotti et al, 1998).
- La privatisation a-t-elle un effet réel ou apparent? En d'autres termes, aurait-on pu arriver aux mêmes résultats en réformant les entreprises publiques?
- Peut-on reproduire le traitement (les privatisations étudiées)? Il est plus que plausible que la causalité des effets analysés soit impossible à reproduire.

Toutes ces questions sur les éléments qui peuvent influencer le lien causal entre privatisation et amélioration de la performance nous incitent à proposer que privatiser pour améliorer la performance d'une entreprise n'est pas évident. La privatisation peut entraîner une amélioration de la performance mais cette amélioration peut être causée par d'autres variables que la privatisation cache.

Il est possible que l'État ait d'autres raisons de privatiser que la simple efficacité économique ou l'idéologie. Vendre une entreprise publique, c'est souvent vendre une entreprise très difficile à gérer. Ce qui importe est moins l'évaluation de la performance

qui est faite que les objectifs poursuivis dans un environnement complexe. Vendre une entreprise publique ou une de ses filiales peut être un moyen d'assurer la survie de l'appareil étatique. Dans un mode de gestion stratégique, le délestage est un instrument de gestion de l'intervention de l'État dans l'économie. Si l'intervention de l'État se perpétue ou qu'une certaine sagesse acquise au cours des siècles ait été développée, il n'est pas nécessaire que cette intervention se fasse toujours par les mêmes instruments. Il est possible que la propriété dans un secteur économique réponde à des impératifs stratégiques ou de politique économique, à un moment dans le temps, qui n'existent plus par la suite ou que le secteur en question soit radicalement transformé. Les communications internationales furent longtemps l'apanage d'entreprises publiques. Les innovations technologiques ont éliminé ces monopoles rendant possible leur privatisation ou rendant inutile de les conserver dans le giron de l'État. Dans de nombreux pays, les entreprises de télécommunication ont été vendues au secteur privé. De la même façon, les aciéries jugées essentielles il y a un demi-siècle n'ont plus l'aura qu'elles avaient. Il n'est pas impossible d'envisager que des entreprises nationales comme la poste deviennent une multinationale ou qu'une seule entreprise soit formée dans la Communauté européenne.

Le deuxième grand enjeu est celui de leur gouvernance. Dans la foulée des scandales qui ont secoué le secteur privé avec des cas comme Enron, et des difficultés rencontrées au Québec par autant la Caisse de dépôt que la Société générale de financement, la gouvernance des entreprises publiques est questionnée. Au cours des quinze dernières années, ces entreprises ont changé la nature de leur intervention. Elles ont surtout des moyens financiers et se sont retirées des activités primaire ou secondaire. Finalement, comme c'est le cas en Europe, Hydro-Québec a été tentée par des expériences hors des frontières du Québec.

Sur les **services publics**, les questions de recherche portent sur l'amélioration de la qualité de ces services dans le but de l'amélioration de l'opinion de la population envers l'État, autant les politiciens que les administrations. Par ailleurs, le modèle québécois de développement a fait l'objet de nombreux travaux de plusieurs chercheurs en sciences sociales. De nombreux chercheurs se sont intéressés aux particularismes du modèle de

développement québécois depuis 1960. L'État canadien constitue par ailleurs un modèle modéré de réforme par comparaison avec ses homologues anglo-saxons (voir Gow par exemple).

III. Le financement de la recherche sur les entreprises publiques

Les principales **sources de financement des recherches sur les entreprises publiques** sont les subventions des organismes subventionnaires : le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fond québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Le CERGO a été lancé avec un budget pour cinq ans octroyé par Hydro-Québec à la Fondation universitaire de l'Université du Québec avec l'obligation d'un partenariat entre l'École nationale d'administration publique et la Télé-Université qui est maintenant une composante de l'UQAM.

Sur les services publics, il existe de nombreuses possibilités de commandites de recherche qui sont octroyées à des chercheurs universitaires en administration. Les contrats du gouvernement canadien vont principalement à un petit groupe de professeurs anglophones étrangers au Ciriéc et aux universités québécoises par l'entremise de l'École de la Fonction publique du Canada, anciennement le Centre canadien de gestion. La recherche sur le secteur de la santé est plus facile à obtenir et les budgets sont importants.

IV. La quantité de recherche sur les entreprises publiques au Canada

La recherche sur les entreprises publiques au Canada a été limitée au cours des dernières années. Les effets de la privatisation ont été plus étudiés. La vaste majorité des études ont constaté les effets positifs pour les entreprises privatisées de leur vente. Seuls quelques rares écrits ont cherché à expliquer le coût social de ces ventes ou que les effets positifs relevés pouvaient découler de la méthodologie employée (Bernier et Hafsi, 2004) comme nous avons discuté déjà.

Sur les services publics, au contraire, les travaux se sont multipliés dans un effort pour comprendre comment les réformes faites dans la foulée du nouveau management public pouvaient amener des améliorations du fonctionnement des administrations. Il y a quelques décennies, l'Institut d'administration publique du Canada avait lancé une collection de monographies et une revue parce que les éditeurs ne publiaient guère de livres sur le sujet. Cette époque est révolue. La recherche est de bonne qualité mais ce créneau peut difficilement être celui du Ciriec Canada qui n'a pas les moyens de concurrencer les réseaux existants. Qui plus est, les membres du Ciriec intéressés par le secteur public n'y adhèrent pas pour ce sujet mais celui de la gouvernance ou des entreprises publiques.

V. La recherche sur les entreprises publiques au Ciriec

Le Ciriec contribue et contribuera à la recherche sur les entreprises publiques, sujet qui intéresse certains de ses membres. Le Ciriec n'a pas les ressources pour jouer un rôle sur la transformation des services publics. L'étude des entreprises publiques et de la privatisation peut constituer une niche stratégique intéressante. Il s'agit d'un complément à ce qui se fait en économie sociale et ailleurs en économie publique quoiqu'il faut constater qu'au Ciriec-Canada, l'intérêt a été plus latent que manifeste pour l'étude du secteur public. Des chercheurs qui s'intéressent au secteur de la santé commencent à participer aux travaux du Ciriec-Canada. Il en est de même sur les questions de gouvernance où l'Observatoire de l'administration publique peut jouer un rôle grandissant. L'association étroite entre le CERGO et le CIRIEC a pour objectif de créer un pôle de recherche, un lieu de référence sur les entreprises publiques comme il en existe sur les coopératives et l'économie sociale. Toutefois, ce centre n'a qu'une seule année d'existence.

VI. Les besoins et les questions de recherche sur les entreprises publiques

A. Outre les tendances lourdes qui ont déjà été mentionnées dans le rapport sur l'économie sociale, il faut remarquer que les partis politiques canadiens et québécois élus

sont généralement des partis centristes. Libéraux, conservateurs et péquistes ont eu tendance à suivre les tendances du moment mais n'ont guère brillé par leurs élans programmatiques. Par exemple, le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard a, sous des dehors socio-démocrates, appliqué des réformes assez similaires à ce qui s'est fait sous le gouvernement Harris dans la province voisine d'Ontario où le discours était résolument néo-libéral. Les travaux comparatifs de méta-analyse faits à l'Université Laval sous la direction de Louis Imbeau portent à croire que c'est dans le domaine de la politique économique que l'idéologie partisane a le moins d'influence sur les choix qui sont faits. C'est une question de recherche qui mérite d'être plus étudiée.

Les gouvernements au Canada ont suivi l'exemple britannique et privatisé un bon nombre de leurs entreprises publiques. Elles l'ont fait en présumant que l'évolution des différents secteurs industriels rendait désuète la propriété publique dans le pétrole, les télécommunications, les chemins de fer, le transport aérien, l'acier, etc. Ces privatisations ont mené au démantèlement d'un réseau d'entreprises qui avaient été importantes dans le développement du pays. Alors que l'entreprise privée boudait le marché géographiquement peu dense du Canada, les chemins de fer puis les télécommunications et le transport aérien ont été des domaines importants d'intervention étatique au 19^{ème} puis au 20^{ème} siècles. Les gouvernements provinciaux ont eu des élans de privatisation souvent plus modestes. Après en avoir beaucoup parlé, ils ont néanmoins conservé de nombreuses entreprises qui sont pour elles des instruments de politiques autonomes du gouvernement fédéral et souvent concentrées dans le domaine des ressources naturelles. C'est le cas par exemple en Alberta, province à la tradition néo-libérale qui a investi les revenus du pétrole par l'entremise de l'Heritage Fund, entreprise publique. Certaines privatisations ont été des échecs. On peut penser à celle d'Hydro-Ontario.

B. La recherche sur les entreprises publiques n'est pas encouragée par les organismes subventionnaires. Elle ne l'est pas plus sur l'administration publique en général. Ces recherches glissent derrière celles dans les champs disciplinaires de la gestion et de la science politique. Les comités d'évaluation des demandes de subvention

sont disciplinaires et autant d'un côté que de l'autre, les entreprises publiques et la gestion publique sont considérées comme des parents pauvres et traitées comme telles.

VII. Une bibliographie sur les entreprises publiques et la privatisation

Aharoni, Yair (1986), *The Evolution and Management of State-Owned Enterprises*, Cambridge, Mass.: Ballinger.

Assar, Nidalel Kassem et Allan E Young (2002), «The Egyptian Privatization Program Public Offering Vs Anchor Investor», *Finance India*, 16: 949-960.

Barber, Brad and John Lyon (1996), «Detecting Abnormal Operating Performance: The Empirical Power and Specification of test Statistics,» *Journal of Financial Economics.*, 41: 359-399.

Bhattacharyya, Arunava, Parker, Elliott and Kambiz Raffiee (1994), "An examination of the Effect of Ownership on the Relative Efficiency of Public and Private Water Utilities, *Land Economics*: 70: 197-209.

Bernier, Luc (1989), La dynamique institutionnelle des entreprises publiques au Québec de 1960 à aujourd'hui , *Politiques et management public*, 7 : 95-111.

Bernier, Luc (1994), "Privatization in Quebec," dans Gow, James Iain and Robert Bernier, eds., *Un État réduit? A Down-Sized State?* Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec: 221-246.

Bernier, Luc et Jean-Pierre Fortin (1994), "L'effet de l'entrepreneurship public sur la performance financière des sociétés d'État au Québec," dans Charih, Mohamed et Michel Paquin, directeurs, *Les organisations publiques à la recherche de l'efficacité*, Sainte-Foy: ENAP, 155-179.

Bernier, Luc, Petit, Patrick, Bédard, Michel G. et André Forget (1997), « La performance financière des sociétés d'état au Québec » dans Guay, Marie-Michèle et al., directeurs, *Performance et secteur public : réalités, enjeux et paradoxes*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pages 97-113.

Bernier, Luc et Taïeb Hafsi (2005), « De l'usage fait des données sur les privatisations : entre les statistiques et l'idéologie », dans Lacasse, François et Pierre-Éric Verrier, directeurs, *Trente ans de réforme de l'État : expériences françaises et étrangères : stratégies et bilans*, Paris : Dunod, pages 41-54.

Bishop, M. et J. Kay (1988), *Does Privatization Works?*, London: London Business School.

- Boardman, Anthony E. et Aidan R. Vining (1989), "Ownership and Performance in Competitive Environments: A comparison of the performance of private, mixed, and state-owned enterprises," *Journal of Law and Economics*, 32: 1-33.
- Boardman, Anthony E., Laurin, Claude et Aidan R. Vining (2002), "Privatization in Canada; Operating and Stock Price Performance with International Comparisons", *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 19: pages 137-154.
- Borins, Sanford F. et Barry E. C. Boothman (1985), "Crown Corporations and Economic Efficiency", McFetridge, Donald G., *Canadian Industrial Policy in Action*, Toronto: University of Toronto Press: 75-129.
- Bortolotti, Bernardo, Marcella Fantini, and Domenico Siniscalco (1999b), «Regulation and Privatisation: The Case of Electricity,» working paper, Fondazione ENI-Enrico Mattei (FEEM): Milan, 1-18
- Bozec, Yves et Claude Laurin (2000), «L’impact de l’annonce de la privatisation sur la performance : étude de cas sur le Canadien National (CN)», *L’Actualité économique*, 76 : 265-298.
- Bozec, Richard et Mohamed Dia (2003), «L’impact de la commercialisation et de la privatisation sur l’efficacité technique des sociétés d’État au Canada», École de Gestion, Université d’Ottawa, 1-29.
- Burt, Ronald S. (1988), « The Stability of American Markets », *American Journal of Sociology*, 94: 356-395.
- Campbell, Donald T. (1969), "Reforms as Experiments", *American Psychologist*, 24; 409-429.
- Cheung, Anthony B.L. (1997), «The Rise of Privatization Policies : Similar Faces, Diverse Motives», *Journal of Public Administration*, 20: 2213-2245.
- Cook, Thomas D. et Donald T. Campbell (1979), *Quasi-Experimentation: design and analysis issues for field settings*, Boston: Houghton, Mifflin.
- Dewenter, K.L. et P.H. Malatesta (2001) "State-Owned and Privately Owned Firms: an empirical analysis of profitability, leverage and labour intensity", *American Economic Review*, 91: 320-334.
- Djankov, Simeon et Peter Murrell (2002), «Enterprise Restructuring in Transition: A Quantitative Survey», *The Journal of Economic Literature*, 60: 739-792.
- Dunsire, Andrew, Hartley, Keith et David Parker (1991), "Organizational Status and Performance: Summary of findings," *Public Administration*, 69: 21-40.

- Ehrlich, Isaac, Galais-Hamonno, Georges, Liu, Zhiquiang et Randall Lutter (1994), "Productivity Growth and Firm Ownership : an empirical investigation," *Journal of Political Economy*, 102 : 1006-1038.
- Frydman, Roman, Cheryl W. Gray, Marek Hessel, and Andrzej Rapaczynski (1999), «When Does Privatization Work? The Impact of Privatized Ownership on Corporate Performance in Transition Economies,» *Quarterly Journal of Economics.*, 114: 1153-1191.
- Galal, Ahmed, Jones, Leroy, Tandon, Pankaj and Ingo Vogelsang (1994), *Welfare Consequences of Selling Public Enterprises: an empirical analysis*, Oxford: Oxford University Press.
- Government du Canada, Conseil économique (1986), *Minding the Public's Business*, Ottawa: Supply and Services.
- Gouvernement du Québec (1986), ministère des Finances, Ministre délégué à la Privatisation, *Privatisation de Sociétés d'Etat: Orientations et perspectives*, Février. (Rapport Fortier)
- Hartley, Ken. Parker, David et Steve Martin (1991), "Organizational Status, Ownership and Productivity", *Fiscal Studies*, 12: 46-60.
- Haskel, Jonathan et Stefan Szymanski (1993), "Privatization, Liberalization, Wages and Employment: Theory and Evidence for the U.K." *Economica*, 60: 161-182.
- Haubrich, Dick (2001), "UK rail privatization five years down the line: an evaluation of nine policy objectives" *Policy and Politics*, 29: 317-336.
- Heald, David (1985), «Will the Privatization of Public Enterprises Solve the Problem of Control?», *Public Administration*, 63: 7-22.
- Jackson, P.M. (1997), "The Privatization of the British Public Sector: an assessment of a policy innovation" dans Baldassari, M., Machiati, A. and D. Piacentino, eds., *The Privatization of Public Utilities: The Case of Italy*, Rome: Rivista di Politica Economica, pages 73-97.
- Judge, G., C. Hill, W. Griffiths, T. Lee (1985). « *The Theory and Practice of Econometrics* », New York, Wiley.
- Kent, Calvin A. (1987), *Entrepreneurship and the Privatizing of Government*, New York : Quorum Books.
- Kuttner, Robert (1999), *Everything For Sale: the virtues and limits of markets*, Chicago: University of Chicago Press.

- Laux, Jeanne Kirk et Maureen Appel Molot (1988), *State Capitalism: Public Enterprise in Canada*, Ithaca: Cornell University Press.
- Lewis, Eugene (1980), *Public Entrepreneurship*, Bloomington: Indiana University Press.
- Martin, Stephen et David Parker (1995), "Privatization and Economic Performance throughout the UK Business Cycle", *Managerial and Decision Economics*, 16: 225-237.
- Megginson, William L. et Jeffrey M. Netter (2001), "From State to Market: a survey of empirical studies on privatization", *Journal of Economic Literature*, 39: pages 321-389.
- Megginson, William L. Nash, Robert C. et Matthias Van Randenborgh (1994), "The Financial and Operating Performance of Newly Privatized Firms: an international empirical analysis," *Journal of Public Finance*, 49: 403-452.
- Molz, Rick et Taïeb Hafsi (1997), "Evaluation and Assessment of Privatization Outcomes: a conceptual model and empirical evidence", *Environment and Planning C: Government and Policy*, 15: 481-495.
- Nellis, John and Sunita Kikeri (1989), «Public Enterprise Reform : Privatization and the World Bank,» *World Devel.*, 17, 659-672.
- Parenteau, Roland (1980), "Les sociétés d'État: autonomie ou intégration", Montréal: École des HEC, document témoin de la rencontre du 8 mai.
- Parker, David et Keith Hartley (1991), "Do Changes in Organizational Status Affect Financial Performance?", *Strategic Management Journal*, 12: 631-641.
- Pennell, John A. et Allison Robertshaw (1999) "Implementing Privatization programs: Key Issues and Lessons Learned", *Research and References Services Project*,(sic) pages 1-22.
- Pirie, Madsen (1985), *Dismantling the State: the theory and practice of privatization*, Dallas: National Center for Policy Analysis.
- Prizzia, Ross (2001), "Privatization and Social Responsibility", *International Journal of Public Sector Management*, 14; pages 450-464.
- Sheshinski, Eytan et Luis Felipe Lopez-Calva (1999), «Privatization and its Benefits : Theory and Evidence,» Harvard Institute for International Development, Consulting Assistance on Economic Reform II, Discussion Papers No. 35, 1-75
- Schumpeter, Joseph (1935), *Théorie de l'évolution économique*, Paris: Dalloz.

- Stanbury, William (1994), "Privatization by federal and provincial governments in Canada: an empirical study", dans Gow, James Iain and Robert Bernier, directeurs, *Un État réduit?*, Sainte-Foy: PUQ: 165-219.
- Thatcher, Margaret (1993), *The Downing Street Years*, New York : Harper, Collins.
- Vickers, John et George Yarrow (1988), *Privatization: An Economic Analysis*, Cambridge, Mass.: The MIT Press.
- Vickers, John et George Yarrow (1991), «Economic Perspectives on Privatization» *Journal of Economic Perspectives*, 5, 111-132.
- Vining, Aidan R. et Anthony E. Boardman (1992), "Ownership versus Competition: Efficiency in Public Enterprise," *Public Choice*, 73: 205-239.
- Weiss, Andrew and Georgiy Nikitin (1998), «Effects of Ownership by Investment Funds on the Performance of Czech Firms,» Dept. Of Economics Boston University, 1-40.
- Yarrow, George (1989), «Privatization and Economic Performance in Britain», *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, 31: 303-344.